

AVIS À LA POPULATION

Le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Ont été assermentés Madame Carole DUPERRET et Monsieur Ludovic GRAF
2. Appel : 37 Conseillers présents et 3 excusés
3. **Le procès-verbal de la séance du 4 juin 2026 est approuvé à une très large majorité**
4. **Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2026 est approuvé à une très large majorité**
5. Le Conseil communal a **nommé** Madame Carole DUPERRET suppléante du délégué du Conseil communal auprès du SDIS et de la Commission du Feu
6. **Le Préavis N° 09/2026** Autorisation générale à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2026-2031 : **est accepté à l'unanimité**
7. **Le Préavis N° 10/2026** Autorisations générales de plaider pour la législature 2026-2031 : **est accepté à l'unanimité**
8. **Le Préavis N° 11/2026** Compétence financière à accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles : **est accepté à l'unanimité**

Les décisions concernant les préavis n° 09/2026, 10/2026 et 11/2026 peuvent être soumises à référendum. Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Le bureau